
SEMAINE RELIGIEUSE

DE

QUÉBEC

ET

BULLETIN DES ŒUVRES DE L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

SOMMAIRE

Calendrier de la semaine, 17. — Quarante-Heures, 17.

Partie officielle : Nominations ecclésiastiques, 18.

Partie non officielle : CAUSERIE DE LA SEMAINE : Respect au clergé, 18. — LITURGIE ET DISCIPLINE : Franc-maçon qui veut se convertir, 21. — CHRONIQUE DIOCÉSAIN, 22. — REVUE DU MONDE CATHOLIQUE : Etats-Unis, 25. VARIÉTÉS : Le nombre proportionnel des ouvriers évangéliques, 27. — LES LIVRES : 28.

Bulletin social : DOCTRINE : L'esprit chrétien, 29.

CALENDRIER DE LA SEMAINE

Dimanche, 16 septembre. — XVI ap. Pent. et 3 sept. Du dim.
Lundi, 17. — Les SS. STIGMATES DE S. FRANÇOIS D'ASSISE, conf.
Mardi, 18. — S. JOSEPH DE CUPERTINO, conf.
Mercredi, 19. — *Quatre-Temps. Jeûne.* SS. JANVIER ET SES COMP., mart.
Jeudi, 20. — (Vigile). SS. EUSTACHE ET SES COMP., mart.
Vendredi, 21. — *Quatre-Temps. Jeûne.* S. MATHIAS, ap. et évang.
Samedi, 22. — *Quatre-Temps. Jeûne.* S. THOMAS DE VILLENEUVE, év. et conf.
Dimanche, 23. — XVII ap. Pent. et 4 sept. Du dim.

QUARANTE-HEURES

16 septembre, Sillery ; Ste-Croix ; Blaisville. — **18,** St-Adalbert ; N.-D. de Montauban. — **19,** N.-D. des Laurentides ; St-Léon de Standon. — **20,** St-Thomas ; St-Raphaël. — **21,** St-Lambert ; St-Benoit-Labre. — **23,** St-Gédéon ; St-Bruno ; Lac-Noir.

PARTIE OFFICIELLE

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES

Par décision de Son Éminence le Cardinal Archevêque:
M. l'abbé ALFRED PARÉ, curé de l'Isle-aux-Grues, a été nommé curé de Saint-Pascal ;
M. l'abbé ARMAND BERGERON, vicaire à Saint-François-Xavier de Fraserville, a été nommé curé de l'Isle-aux-Grues ;
M. l'abbé ÉMILE BÉDARD, vicaire à Saint-Joseph de Lévis, a été nommé vicaire à Château-Richer ;
M. l'abbé CORNELIUS MALENFANT, vicaire à Saint-Patrice de Beauvillage, a été nommé vicaire à Saint-Joseph de Lévis ;
M. l'abbé ALBERT LANGLOIS, nouveau prêtre, a été nommé vicaire à Saint-François-Xavier de Fraserville.

PARTIE NON OFFICIELLE

CAUSERIE DE LA SEMAINE

RESPECT AU CLERGE

(Traduit de l'anglais)

“ A l'Éditeur de la *Semaine Religieuse de Québec*.

“ Montréal, 16 août 1917.

“ CHER MONSIEUR,

“ Mon attention a été attirée sur un de vos récents articles relatif à la diminution évidente et progressive du respect manifesté à l'égard du clergé.

“ Il me semble que sur ce sujet le clergé lui-même a quelques reproches à se faire.

“ Autrefois le curé connaissait tous ses paroissiens ; il marchait les yeux grands ouverts, ne manquant point de saluer tout le

monde, et recevant le salut de tous. Aujourd'hui, en général, le prêtre marche la tête basse et les yeux au trottoir. Je devine bien quelle a été la cause principale de ce changement d'attitude de nos prêtres. L'un des idéaux de certains protestants est, semble-t-il, le mépris du prêtre catholique ; ces protestants considèrent comme un de leurs devoirs de parler mal du prêtre et de l'insulter. Or, une couple d'insultes suffisent à persuader à un homme dont la fermeté de volonté n'est pas la vertu dominante d'éviter d'attirer l'attention. D'autres trouvent fastidieux dans les villes d'avoir à multiplier les saluts. Telle est la cause ou l'une des causes qui poussent les prêtres en général à passer leur chemin sans regarder autour d'eux et à provoquer par réaction l'indifférence et le manque d'égards.

“ Autre observation : Beaucoup de prêtres n'accordent aucune attention aux petits enfants. Et pourtant le Maître n'a-t-il pas dit : “ Laissez venir à moi les petits enfants ; le royaume des cieux appartient à ceux qui leur ressemblent ? ”

“ Lorsque j'étais un petit garçon de cinq ans, il y avait dans notre paroisse un curé qui aimait beaucoup les petits enfants. Il s'arrêtait dans les rues du village et nous adressait la parole ; quand il sortait en voiture il nous faisait monter avec lui. Aussi l'adorions-nous tous, et notre amour pour notre église s'en augmentait d'autant.

“ Lorsque ce curé fut changé, son successeur qui n'aimait point les enfants ne fit pas attention à nous dans les rues et nous traita froidement. Ce fut pour nous un crève-cœur.

“ L'autre jour, j'observai dans la rue Saint-Laurent, près de mon magasin, deux fillettes qui jouaient à la poupée sur le trottoir. Un prêtre passa par là ; elles se levèrent, sourirent et firent la révérence ; mais le prêtre n'y fit nulle attention, et j'entendis les petites qui se dirent : “ Il ne nous regarde pas. ”

“ Une après-midi du mois d'octobre dernier, je vis une troupe d'écoliers accompagnés de leurs maîtres passer en promenade devant l'église du Gesù. Je m'arrêtai pour les observer et les comptai ; ils étaient quarante-six ; eh bien ! aucun d'eux ne leva son chapeau pour saluer Notre-Seigneur.

“ Dans une autre circonstance, je rencontrai une troupe de séminaristes passant devant l'église des Franciscains. Aucun

d'eux ne salua. Vingt-cinq minutes plus tard, au contraire, me trouvant près de l'église de Sainte-Cunégonde, voilà bien que je rencontre trois petits Canadiens qui se battaient et se bousculaient par manière de jeu. En arrivant devant l'église, ils s'arrêtèrent, se découvrirent puis poursuivirent leur route et leur jeu.

“ Je me souviens que, il y a quatre ans, j'étais à New York et m'arrêtai sur le trottoir, en face de la magnifique cathédrale de Saint-Patrice, pour étudier et admirer ce monument.

“ Au bout de cinq minutes, mon attention fut distraite par une bonne femme qui tout en se traînant au milieu du torrent des passants salua la cathédrale par un signe de croix. Après elle passèrent deux hommes de compagnie : l'un d'eux salua, l'autre regarda à qui allait le salut et leva son chapeau à son tour. Au fait, il ne se passait pas une minute sans qu'un homme ou un enfant ne trouvât, malgré la presse de la foule et du temps, le moyen de saluer et peut-être de murmurer quelque prière dans ce New-York si agité.

“ Les Juifs, autrefois, devinrent si familiers avec Dieu qu'ils décidèrent qu'ils n'ôteraient point leur chapeau dans la “ Maison de leur Père ”; et aujourd'hui encore ils demeurent couverts dans leurs synagogues ; ce qui nous paraît, à nous chrétiens, peu respectueux.

“ Il nous semble que la jeunesse catholique de nos jours, devenant semblable aux Juifs d'autrefois, se familiarise un peu trop avec les choses saintes et avec Dieu, ce qui entraîne, comme conséquence, une diminution du respect dû à ceux qui lui sont consacrés et qui dirigent son Église.

“ Et, pourtant, les sacrifices et le dévouement dont notre clergé catholique n'a jamais cessé, à travers les siècles et les divers régimes, de donner la preuve, méritent bien à eux seuls que les fidèles chrétiens leur prodigent tous les témoignages de respect.

Votre...

JAMES W...

La lettre ci-dessus si pleine d'observations justes et mesurées nous a paru digne d'être publiée sans commentaires.

N. DE LA R.

LITURGIE ET DISCIPLINE

FRANC-MAÇON QUI VEUT SE CONVERTIR

Q. — Un franc-maçon veut se convertir et se présente au prêtre pour se mettre en règle avec l'Église. — On demande : 1° que doit faire le prêtre ? 2° ce franc-maçon doit-il être traité comme un apostat ?

R. — 1° Le prêtre doit se rappeler d'abord que le franc-maçon est un excommunié. (1)

Il doit ensuite se munir des pouvoirs nécessaires — s'il ne les a pas déjà — auprès de l'Ordinaire, lequel en vertu de l'*Indult quinquennal* peut absoudre de ces censures et déléguer ce pouvoir. (2)

D'après la teneur même de cet Indult, le confesseur doit exiger de son pénitent : a) qu'il renonce définitivement à la secte ; — b) qu'il fasse une renonciation explicite, au moins en présence du confesseur ; (3) — c) qu'il remette les livres, manuscrits et insignes maçonniques au prêtre qui les remettra à l'Ordinaire, à moins que, pour des raisons graves et justes, il ne juge préférable de les brûler ; — d) Le confesseur lui imposera une pénitence salutaire et autres choses prescrites par le droit, et l'engagera à fréquenter le sacrement de Pénitence.

Le Premier Concile Plénier de Québec (C. 358) fait remarquer que la première condition est de rigueur pour la validité de l'absolution

Une autre condition, également nécessaire à la validité de l'absolution, c'est que le pénitent doit dénoncer les chefs ou coryphées s'il les connaît ; car cette dénonciation est obligatoire pour tous les catholiques sous peine d'encourir la même excommunication qui frappe les francs-maçons. (4)

L'Église de Québec a toujours lutté vaillamment contre les efforts des sectaires qui cherchaient à s'introduire parmi ses enfants. Nous en avons la preuve dans les mesures disciplinaires qu'elle dut prendre dès le premier Concile de Québec, qui déclare " qu'aucun prêtre ne peut absoudre un franc-maçon à moins qu'il renonce définitivement à la secte ". (5)

Nous citerons encore ce passage de la lettre des Pères du VIIe Concile de Québec, qui ajoute quelque précision à ce que nous

(1) Bulle Apostolic. Sedis. Excom. *latæ sententiæ*, réservée au Souverain Pontife, IV, 12 oct. 1869.

(2) Premier Concile Plénier de Québec, C. 358.

(3) C'est-à-dire, en dehors de la confession.

(4) Cf. *Franc-maçonnerie et conscience catholique*, R. P. Couët, O. P. Ch. IV.

(5) Cf. *Discipline*, article *Sociétés Secrètes*.

avons dit plus haut : " C'est un devoir rigoureux et urgent pour ceux qui se sont laissés entraîner et se sont affiliés à quelqu'une de ces sociétés défendues de s'en retirer, quand bien même, ils y seraient entrés de bonne foi... Ce devoir, il faudrait le remplir même au risque d'encourir un dommage ou une perte, en un mot sans égard pour les considérations humaines... Ils devraient se hâter de retirer officiellement leur nom, en informant le chef de l'association de leur résignation, et en remettant à leur Ordinaire, soit directement, soit par l'intermédiaire de leur curé ou de leur confesseur, une déclaration très explicite, au même effet, qui serait conservée aux archives de l'évêché ". (6)

2° Le franc-maçon comme tel et généralement parlant ne doit pas être traité en apostat.

a) Il n'a pas renoncé à sa foi, ni commis aucun acte comportant une adhésion à une doctrine hérétique, ni participé *in divinis* avec les hérétiques ou les infidèles ;

b) Bien plus, il arrive souvent qu'il entend rester catholique, quoiqu'il sache qu'il commet une faute grave de désobéissance et qu'il encoure l'excommunication ;

c) En outre, ni dans le décret du Saint Office, ni dans l'Indult de la Pénitencerie l'on exige une rétractation ou une profession de foi explicite : ce qui est de rigueur pour le retour de l'apostat dans l'Eglise catholique.

fr. Th. C. O. P.

(6) *Mandements des Evêques de Québec*, nouv. série, vol. II, page 580.

CHRONIQUE DIOCÉSAIN

L'Hospice Guay. — L'Hospice Guay qui a été incendié le 27 septembre dernier, a été reconstruit sous l'habile direction de M. Edgar Pelletier, entrepreneur menuisier de Québec, et il a ouvert ses portes le 10 septembre pour recevoir les enfants des deux sexes.

Cette maison, fondée par Mgr Guay en 1901, est dirigée par les Rév. SS. de Notre-Dame du Bon-Conseil de Chicoutimi.

Bénédiction de cloche. — Dimanche, le 26 août, Son Eminence le Cardinal Bégin est allé à Coleraine y bénir une cloche pour la nouvelle chapelle. M. le chanoine Richard, curé de St-Romuald, a prononcé le sermon de circonstance.

Chez les Dominicains. — Les Dominicains d'Amérique ont organisé de belles fêtes dans leurs divers couvents pour célébrer

le 3e centenaire de la mort de Sainte-Rose de Lima. Les Dominicains de Québec ont fait précéder la fête du 30 août d'un tri-dium de prière et de prédication pendant lequel a été racontée la vie merveilleuse de cette grande sainte.

Jubilé religieux. — Mardi matin, le 28 août, dans la chapelle de l'Asile du Bon-Pasteur, deux religieuses de cette communauté célébraient le cinquantième anniversaire de leur profession religieuse : Sœur Marie de Saint-Augustin, née Alphonsine Filteau et Sœur Marie de Saint-Bonaventure, née Winefrid Fitzgerald.

La grand'messe a été célébrée par M. l'abbé Miles O'Farrell, vicaire à Frampton et le R. Père T. Hudon, S. J. prononça le sermon.

Assistaient au chœur : MM. les abbés S. Turcotte, curé de Ste-Agathe, J. O'Farrell, curé de Frampton, F.-I.-E. Giroux, curé de Laval, A. Dumais, aumônier de l'Asile du Bon-Pasteur, A. Lapointe, aumônier du pensionnat S. Jean-Berchmans, O. Gosselin, procureur du Séminaire.

A l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur. — Dimanche matin, le 2 septembre, est décédée la Révérende Mère Sainte-Anne, Supérieure de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur.

La défunte, née Perpétue-Albéline Couture, fille de Joseph Couture et de Restitue Lacasse, de St-Anselme, était âgée de 68 ans et 6 mois, ayant passé 42 ans, 5 mois et 20 jours dans la vie religieuse.

Bénédiction d'église. — Dimanche, le 2 septembre, Son Eminence le Cardinal Bégin a béni la nouvelle église de Saint-Cyrille de L'Islet.

Nouvelle paroisse. — Une nouvelle paroisse vient d'être érigée dans la ville de Québec sous le vocable du Sacré-Cœur de Jésus. Voici quelles sont les limites de cette paroisse, d'après le décret d'érection canonique de Son Eminence le Cardinal Bégin, en date du 30ème jour d'août 1917.

“ Nous avons érigé et érigeons en paroisse canonique cette partie de territoire détachée de la paroisse de Saint-Sauveur de Québec et bornée comme suit : Au nord, par la rivière Saint-Charles ; à l'ouest, par le prolongement de la rue Saint-Luc, depuis la rue Saint-Vallier jusqu'à la Rivière Saint-Charles ; au sud, par le milieu de la rue Saint-Vallier jusqu'à la rue Carillon, par le milieu de la rue Carillon jusqu'à la rue Bédard, et par une ligne passant entre les rues De Villiers et Bédard, de façon à ce que les résidents des deux côtés de la rue Bédard fassent partie de la nouvelle paroisse ; au nord-est, par l'Avenue Parent, dont les deux côtés appartiendront à la nouvelle paroisse ”. Le nouveau

curé du Sacré-Cœur de Jésus de Québec, est M. l'abbé J.-Alfred Langlois, professeur de théologie au Séminaire de Québec.

En attendant la construction de l'église paroissiale, les offices se font dans la chapelle du Patronage Laval.

Nouvelle école. — La Commission Scolaire Catholique de Québec vient d'accorder le contrat pour la construction des fondations d'une école pour la paroisse de Saint-Patrice de cette ville.

Nouvelle supérieure. — Samedi, le 8 septembre, fête de la Nativité de la Sainte-Vierge, Son Éminence le Cardinal, après avoir célébré la messe, a présidé à l'élection de la nouvelle supérieure et du chapitre de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Cœur. Son Éminence était assisté de M. l'abbé Louis Garon, aumônier de la communauté, et de M. l'abbé Alfred Paquet.

La nouvelle supérieure est la Révérende Mère Sainte-Gratude, qui remplissait la charge de maîtresse des novices.

Les autres directrices élues sont : Mère Sainte-Cécile, assistante, réélue ; Mère Saint-Eugène, maîtresse des novices ; Mère Saint-Louis, hospitalière, réélue ; Mère Saint-Dominique, dépositaire, réélue ; Mère Marie de l'Eucharistie, conseillère, réélue, et Mère Sainte-Clotilde, conseillère, réélue.

Visite pastorale. — Sa Grandeur Mgr Paul-Eugène Roy est parti samedi matin, le 8 septembre, pour Saint-Eleuthère, où il va continuer la visite pastorale interrompue en juillet dernier. Sa Grandeur est accompagnée de MM. les abbés Alphonse Gagnon et Auguste Vézina et du Révérend Père Arsène Roy, O.P. M. l'abbé Philibert Plante est le prêtre précurseur.

Bénédiction d'une chapelle. — Dimanche après-midi, le 9 septembre, Son Éminence le Cardinal Bégin a béni la nouvelle chapelle du Patronage de Lévis. Son Éminence était assistée, pendant la cérémonie religieuse, de M. le chanoine Richard, curé de St-Romuald, et de M. l'abbé Célestin Lemieux, supérieur du Collège de Lévis. M. l'abbé V.-E. Lavergne prononça le sermon.

La cérémonie se termina par un salut solennel du T. S. Sacrement.

Décès d'un zouave pontifical. — Samedi, le 8 septembre, à Pass-Christian, Mississipi, est décédé, à l'âge de 71 ans, M. le docteur N.-J. Pinault, commandeur de saint Grégoire-le-Grand, ancien zouave pontifical. M. le docteur Pinault résidait dans notre ville pendant la saison d'été. Le défunt était un fervent chrétien, très dévoué aux œuvres de l'Église catholique. Il avait obtenu du Pape le privilège de l'oratoire privé avec permission de garder la Sainte Réserve ; son chapelain était M. l'abbé A. Huot, notre distingué collaborateur.

Les funérailles de feu le docteur Pinault ont eu lieu vendredi matin, le 14 septembre, à la Basilique de Québec et le défunt a été inhumé au cimetière Belmont.

Aux prières. — Nous recommandons aux prières de nos lecteurs l'âme de Mme Paul Veilleux, née Rose-Delima Doyon, décédée le 7 septembre à Beauceville, à l'âge de 84 ans.

La défunte était la mère de M. l'abbé Pierre Veilleux, aumônier du Collège de Beauceville.

REVUE DU MONDE CATHOLIQUE.

ÉTATS-UNIS

Mort de Mgr Blenk. — Le 22 avril dernier, est décédé, après quelques jours de maladie, Mgr Blenk, archevêque de La Nouvelle-Orléans, à l'âge de soixante-un ans.

Mgr Blenk naquit de parents protestants à Neustadt, au diocèse de Spire, en Bavière, en 1856. Venu tout jeune avec ses parents à La Nouvelle-Orléans, il passa au catholicisme à l'âge de 12 ans. Il fit ses études en partie à La Nouvelle-Orléans et en partie chez les Franciscains, à New-York. Il entra ensuite chez les Pères Maristes et fit son noviciat à Belley, en France et ses études scientifiques et théologiques à Dublin.

Il fut ordonné prêtre le 16 août 1885, par Mgr Redwood, archevêque de Washington (Nouvelle Zélande), et envoyé en Louisiane où il fut professeur (1885-91) puis supérieur du collège Jefferson, à Convent. En 1897 il fut nommé curé du Saint-Nom de Marie, à La Nouvelle-Orléans. Deux ans plus tard il était élevé à l'épiscopat et il allait occuper, après la conquête de l'île par les Américains, le vieux siège épiscopal espagnol de Porto-Rico.

A la mort de Mgr Chapelle, en 1906, il fut nommé archevêque de La Nouvelle-Orléans.

Depuis lors, comme sur le siège de Porto-Rico, Mgr Blenk se livra à un labeur quotidien écrasant qui abrégé ses jours.

Ses funérailles ont eu lieu au milieu d'un grand concours d'évêques et de prêtres à la cathédrale S.-Louis. Il a été inhumé dans la crypte de cette église.

Mort de l'évêque de Trenton. — Mgr J.-A. McFaul, évêque de Trenton (New-Jersey), est décédé le 16 juin dernier, à l'âge de soixante-sept ans et après un fructueux épiscopat de près de vingt-cinq ans. Par sa mort l'Eglise a perdu l'un des hommes les plus éminents des Etats-Unis.

Mgr McFaul est né à Larne (comté d'Antrim), en Irlande, en 1850. Alors qu'il était tout jeune ses parents vinrent s'établir à New-York, puis sur une ferme où avec eux, ses études primaires terminées il s'occupait d'agriculture. Etudiant pendant l'hiver il s'instruisait suffisamment pour devenir teneur de livres dans une épicerie. Il put enfin faire ses études classiques et il prit la soutane en 1873. En 1877 il était ordonné prêtre.

D'abord vicaire à la cathédrale de Trenton (1877-82) il fut ensuite le secrétaire de Mgr O'Connell, évêque de Trenton (1882-84). En 1884 son évêque le nomma curé de St-Mary poste qu'il occupa jusqu'en 1890, année où il devint chancelier du diocèse et curé de la cathédrale. Deux ans plus tard il était nommé vicaire général.

En 1894, il était élevé à l'épiscopat et succédait à Mgr O'Connell sur le siège de Trenton.

Mgr McFaul a laissé un grand nombre d'écrits, de conférences sur l'éducation chrétienne, sur l'Eglise, la famille, l'école, sur les problèmes sociaux et sur la prévention et le traitement de la tuberculose. Ce fut lui qui lança l'idée d'organiser toutes les sociétés catholiques des Etats-Unis en une vaste fédération. Il a vu ce projet se réaliser et il a mérité d'être appelé " le Père de la Fédération ".

Ce fut lui qui dans un congrès des catholiques américains lança cette déclaration que les catholiques des Etats-Unis, si l'école neutre, les mariages mixtes, l'apostasie, ne les avaient décimés, seraient aujourd'hui soixante millions au lieu de n'être que seize millions.

Protestation. — Les archevêques catholiques des Etats-Unis, au cours d'une réunion à l'Université catholique de Washington, ont récemment protesté contre la persécution religieuse poursuivie au Mexique et contre la constitution tyrannique que les chefs de la nation mexicaine ont adoptée à Queretaro, le 1er janvier, et mise en vigueur le 1er mai 1917.

Sans vouloir discuter ou apprécier la protection des Etats-Unis, laquelle a pratiquement créé la nouvelle constitution nationale du Mexique, les pasteurs de l'Eglise catholique aux Etats-Unis se sont énergiquement élevés contre le principe d'oppression et de servitude que cette même constitution entend exercer contre la religion catholique au Mexique.

Parcimonie. — Le secrétaire de la guerre aux Etats-Unis n'accorde aux Catholiques que 23 pour cent des aumônières militaires. Or le nombre des catholiques enrôlés jusqu'à date leur donne droit à plus de 40 pour cent.

Conversions. — Il y a eu aux Etats-Unis, l'an dernier, au delà de 45,000 conversions.

Noces de diamant. — L'Université Notre-Dame (Indiana), dirigée par les Pères de Sainte Croix, une des institutions catholiques les plus

en vue des Etats-Unis, a fêté, les 9, 10 et 11 juin dernier le soixante-quinzième anniversaire de sa fondation.

A la tête des anciens élèves et d'un grand nombre de prêtres et d'hommes publics importants on remarquait le cardinal Gibbons, Mgr Bonzano, délégué apostolique, Mgr Mundelein archevêque de Chicago, Mgr Hanna, archevêque de San-Francisco, et Mgr Chartrand, évêque d'Indianapolis.

A l'occasion de ces noces de diamant le Souverain Pontife a envoyé aux évêques, prêtres et fidèles américains une lettre dans laquelle il loue grandement les œuvres catholiques accomplies par l'université de Notre-Dame, et spécialement par son recteur le Rév. P. John Cavanaugh, C. S. C.

Cette institution qui, selon le système américain se compose de bâtiments séparés compte vingt-cinq constructions différentes avec une moyenne de 1,700 élèves.

Décès. — A la fin de juin, est décédé accidentellement M. l'abbé Geo. Joncas, vicaire à Sanford, (Maine).

M. l'abbé Joncas était âgé de 27 ans. Il était prêtre depuis quatre ans.

Il avait fait ses études classiques au Collège de Lévis dont il fut un des élèves les plus brillants et les plus remarquablement doués. Il fit sa philosophie au Séminaire de Montréal et sa théologie au grand séminaire de Baltimore. C'est là qu'il fut ordonné prêtre par S. E. le card. Gibbons, en mars 1913.

Il avait été vicaire d'abord à Augusta, puis à Fort-Kent, à West-brooke, à Ste-Agathe, où il était aumônier du Couvent des Sœurs de la Sagesse, et enfin à Sanford.

Sa carrière sacerdotale s'annonçait fructueuse pour nos compatriotes de la Nouvelle-Angleterre.

Les funérailles ont eu lieu à St-Joseph de Biddeford. Elles ont été présidées par S. G. Mgr Walsh, évêque de Portland. Plus de cinquante prêtres y assistaient au chœur.

VARIÉTÉS

LE NOMBRE PROPORTIONNEL DES OUVRIERS ÉVANGÉLIQUES

Cinq cents catholiques vivant de la foi, recevant les sacrements du salut, s'approchant de la sainte Table, purifiant leurs âmes par la confession, sont un champ assez vaste pour occuper un prêtre actif et zélé. Combien de pays n'ont qu'un prêtre pour mille ou même pour quinze cents catholiques. Qu'on juge des besoins du monde catholique par le tableau suivant :

	Catholiques	Prêtres	Par prêtre
Angleterre et Galles	1,894,250	3,990	474
Irlande	3,242,667	3,725	870
Canada	2,850,000	4,782	595
France	36,000,000	39,822	904
Belgique	6,000,000	10,000	600
Espagne	18,353,726	36,378	518
Etats-Unis	14,431,411	19,093	755
Allemagne	26,450,000	23,367	1.139
Autriche	24,466,824	24,079	1.016
Hongrie	15,284,317	9,623	1.558
Hollande	1,816,000	3,777	486
Italie	36.681,000	67,366	529

LES LIVRES

ABBÉ ROUZIC. *Lettres à un prisonnier*. Paris (Pierre Téqui, 82, rue Bonaparte). Vol. in-12. Prix : 1 fr. 50. En vente à Québec à la librairie Garneau.

L'auteur de ces *Lettres* n'est pas un inconnu pour nos lecteurs ; il a publié précédemment le beau et bon livre: *Douleur et Résignation*, que nous avons déjà annoncé dans nos pages.

Le présent ouvrage est destiné à retremper les âmes françaises au creuset pur de la confiance et du patriotisme.

Les lettres échangées entre l'auteur et l'officier prisonnier en Allemagne, après avoir été blessé au champ d'honneur, en pleine France, sont écrites dans l'airain qui forgea les canons français, elles résonneront haut et ferme, dans les cœurs de ceux qui ont la foi persévérante, car elles sont un exemple et une leçon de haute portée morale.

ABBÉ LALANDE. *La Religion et la France*. Paris (Pierre Téqui, 82 rue Bonaparte). Vol. in-12 de 168 pages. Prix : 1 fr. 50. En vente à Québec à la Librairie Garneau.

L'auteur envisage l'avenir et, dans une série de *sermon* et de *notes*, s'efforce de démontrer que la France de demain devra revenir à la Religion, fondement de toute société, si elle veut tenir sa place à la tête des nations du monde. Au point de vue moral, national et social, la patrie requiert la puissante vitalité que les siècles passés ont connue. L'âme française s'étiole anémiée en dehors de l'atmosphère qui est son besoin naturel.

Toutes les preuves à l'appui de cette thèse paraissent judicieusement choisies, éloquemment présentées et bien dignes de fixer l'attention des citoyens français appelés à la manœuvre des affaires publiques au lendemain de la tourmente.

BULLETIN SOCIAL

DOCTRINE

L'ESPRIT CHRÉTIEN

L'on a signalé ici, à diverses reprises, l'un ou l'autre des maux dont nous souffrons. La liste en est longue et ces maux sont graves ; ils le deviendront davantage, si on les laisse développer toute leur puissance d'infection.

Bien des sociétés sont déjà mortes, victimes de ces plaies dévorantes, qu'aucune main n'avait su guérir. Bien des sociétés se meurent, à l'heure présente, pour avoir laissé le poison vicier leurs organes et leur sang. Notre société vit ; elle n'est pas à l'article de la mort ; mais elle est malade. Ceux qui l'aiment sincèrement veulent la guérir, ou, du moins, la soigner. Il importe donc, après avoir mis le doigt sur les plaies, de chercher les remèdes. On se propose, pour aujourd'hui, d'indiquer le principal, c'est-à-dire, *l'Esprit chrétien*.

Il nous paraît bien, en effet, que la plupart des misères qui nous affligent proviennent d'un affaiblissement ou d'une déviation de l'esprit chrétien. Le sens catholique est faussé chez un grand nombre. L'esprit du monde — qui n'est autre que l'esprit de Satan — se glisse et s'insinue dans les idées et dans les mœurs. De plus en plus, et malgré l'avertissement du divin Sauveur, on veut servir deux maîtres ; et, pour cela, on se fait une conscience à double compartiment. Dans l'un, on affiche son catholicisme ; dans l'autre on le renie.

Pour guérir cette société qui se dit chrétienne, mais qui chasse le Christ de ses pensées et de sa vie, il faut la replonger dans le Christ, la pénétrer de son esprit, la vivifier de sa vertu, la soumettre totalement à son évangile. C'est ce qu'a voulu faire Pie X quand, en tête de son programme d'action, il a tracé, comme en lettres de feu, ces paroles de l'apôtre : *Instaurare omnia Christo : tout restaurer dans le Christ*.

Voilà donc le vrai, le grand remède ! Donner à Jésus-Christ : dans la vie privée et dans la vie publique, dans les croyances et

dans les mœurs, dans la famille et dans la cité, toute la place qui lui appartient ; étendre son règne sur la société, et l'y maintenir sans défaillance. Ce remède, de son vrai nom, s'appelle *l'esprit chrétien*.

Pour préciser, disons que le Christ ayant sauvé le monde par la vérité, la charité et le sacrifice, ces trois grandes forces restent pour les âmes rachetées principe de vie et de salut. Participer à la vérité, à la charité, au sacrifice du Christ, c'est être son disciple, c'est avoir *l'esprit chrétien*.

La lumière a lui dans les ténèbres ; mais les ténèbres ne l'ont point comprise ! Depuis vingt siècles, les ténèbres n'ont cessé de lutter contre la lumière. Dans ce combat, la vérité du Christ a subi bien des défaites, même chez les chrétiens.

De nos jours, le flot montant de l'orgueil humain a porté l'erreur sur des sommets, où elle paraît triompher. Elle se nomme la Science. D'un geste insensé elle prétend chasser Dieu de partout. Et les hommes prosternés devant cet idole sont plus loin de la vérité que ne l'étaient les païens aux pieds de leurs faux dieux.

Une sorte de vertige fait chavirer les têtes et précipite le monde dans la folie et le mensonge. Dans ce détraquement des intelligences, à travers ces ténèbres, il importe de montrer le Christ comme la vraie lumière, d'attirer à lui tant de chrétiens égarés, et de lui redire la parole confiante de l'apôtre : " Maître, à qui irions-nous ? Vous avez les paroles de la vie éternelle."

Pour cela, instruisons-nous bien de notre religion. C'est le premier devoir qu'impose l'esprit chrétien. Il est sûr que, chez nous, l'instruction religieuse n'est pas au niveau de l'instruction profane. On est toujours surpris de lire ou d'entendre tant de fausseté que la plume ou les lèvres de nos gens *instruits* éparpillent un peu partout. On le serait moins si l'on pouvait seulement faire subir à ces docteurs improvisés un très simple examen sur le petit catéchisme ; ou encore si l'on savait à quelle source empoisonnée s'abreuvent ces esprits... forts, à quels maîtres ils demandent leur science et leur foi.

Instruisons-nous ! Et pour cela, allons à l'Église, gardienne et maîtresse de vérité. Cherchons dans son magistère infailliable la lumière pour nos esprits, la sécurité pour notre foi.

Rien n'est plus contraire à l'esprit chrétien que cette indépendance de pensée, qui rejette toute autorité enseignante, et qui livre les intelligences aux hasards et aux périls du libre examen. Nous souffrons beaucoup de ce mal. Volontiers, on fait son choix dans les enseignements de l'Église. Un peu partout, on affiche l'étrange prétention de mettre l'Église à sa place, de retrécir le domaine de son autorité doctrinale.

Décidément, il manque beaucoup et à beaucoup de gens de ce bon *esprit chrétien*, qui sait que toute vérité est dans le Christ et que tout le Christ est dans son Église ; que, par conséquent, pour marcher dans la lumière, il faut se laisser éclairer et guider par l'Église du Christ.

La *charité* est la première des vertus. Notre-Seigneur lui a donné ce rang dans ses enseignements et dans ses exemples. Il l'a apportée à la terre comme le grand message de son divin Cœur aux cœurs humains. " Mon précepte, le voici : aimez-vous les uns les autres, comme je vous ai aimés moi-même."

De la charité, le divin Maître a fait comme le signe caractéristique de ses disciples, la vraie marque du chrétien. Et il importe de remarquer qu'il s'agit ici, non pas seulement d'une charité négative, qui se bornerait à ne pas faire de mal aux autres ; mais de la charité active et rayonnante, qui inspire le dévouement, qui court à toutes les misères, qui met sur le chemin de tous les apostolats.

Ont-ils la charité du Christ, et sont-ils de vrais chrétiens ceux dont la courte sagesse et le froid égoïsme se renferment dans des formules comme celles-ci : " A quoi bon ? Je m'occupe de ce qui me regarde. — Pas de zèle ! — Je ne fais de mal à personne." De pareilles maximes dissimulent assez mal la lâcheté humaine ; elles sont un défi aux plus clairs préceptes évangéliques. Et cependant, c'est par elles que nous répondent trop souvent d'excellentes personnes, à qui nous demandons de mettre un peu la main aux œuvres sociales et de travailler pour les autres. Ces bonnes gens n'ont pas l'air de se douter que tout chrétien a charge d'âmes, que la charité lui impose le devoir d'assister ses frères, leur donner une part, non seulement de ses biens matériels, mais aussi des

lumières de son esprit, des affections de son cœur et des énergies de sa volonté.

En vérité, beaucoup des nôtres ont besoin d'être restaurés par l'esprit chrétien dans la charité du Christ.

L'Évangile de Jésus glorifie la souffrance ; les maximes du monde exaltent le plaisir. La vie chrétienne se mesure sur la règle inflexible du devoir ; la vie mondaine n'admet d'autre règle que celle de la jouissance. Bienheureux ceux qui pleurent, dit le Maître divin ; bienheureux ceux qui s'amuse, dit le Maître mondain.

Il faut donc choisir. Plusieurs, n'en ayant pas le courage, s'ingénient à négocier une sorte d'alliance monstrueuse entre ces deux maîtres qui se repoussent. Et c'est l'un des plus tristes spectacles qu'offrent à nos yeux les mœurs modernes que les contradictions et les scandales d'une telle alliance. Le pacté infâme repose tout entier sur les capitulations du devoir en face du plaisir ; et quand, après les inutiles résistances d'une conscience aux abois, la paix s'établit, on peut être sûr qu'elle est le prix honteux de la victoire du plaisir sur le devoir.

En tout cas, il est évident que nos mœurs sociales inclinent fortement vers la jouissance et le plaisir. Le jeu y prend une place exorbitante. On ne sait plus lire que les choses frivoles. Le théâtre, où triomphe l'esprit mondain, est de plus en plus fréquenté, et par toutes les classes de la société. Des parents chrétiens y conduisent leurs enfants plus assidûment qu'à la messe et au sermon. La charité elle-même pactise avec le plaisir, et l'on ne soutient des bonnes œuvres qu'en s'amusant. Le luxe multiplie ses exigences, au plus grand dommage de la mortification chrétienne. La mode règne en souveraine, et l'on sait trop que son règne s'établit sur les ruines de la modestie chrétienne.

De telles habitudes s'ajustent mal aux leçons de Jésus crucifié. Il est temps de réagir, et, pour cela, de raviver l'esprit chrétien chez un peuple qu'envahit l'esprit mondain. Il faut réapprendre les beautés et les nécessités du sacrifice à une société qui semble ne plus connaître que les énervantes satisfactions du plaisir. C'est une tâche bien capable de susciter le zèle apostolique, et bien digne des dévouements qui s'y consacreront.